

Et en ville ?

Le pharmacien d'officine est **au centre du parcours de soins médicamenteux**. C'est lui qui connaît au mieux ce que prend le patient. Cette connaissance facilite la conciliation des patients lors d'une hospitalisation.

La conciliation des traitements médicamenteux réalisée à l'hôpital va permettre au pharmacien d'officine, par la transmission du **bilan médicamenteux**, de suivre les évolutions de traitement lors de la sortie du patient.



Contacts Etablissement de santé :

Pour en savoir plus :

- SFPC. Fiche mémo : Préconisations pour la pratique de conciliation des traitements médicamenteux. Décembre 2015.
- HAS. Guide : Mettre en œuvre la conciliation des traitements médicamenteux en établissement de santé. Février 2018.

Contacts :

www.omedit-normandie.fr

omedit
Normandie

LA CONCILIATION DES TRAITEMENTS MÉDICAMENTEUX À L'HÔPITAL

GUIDE À DESTINATION DES PHARMACIENS D'OFFICINE

Intervention recueillir prescription processus pharmacie transfert
ambulatoire hospitalisé
professionnelle activités établissement ordonnance
clinique proactive soins bilan intercepter points médecin
coordination / soins bilan étape active
but médicamenteux effet services
équipe hospitalier cohérence besoin ville médicamentuse risque
hôpital conciliation sortie intégrée
corriger prévient recherche erreurs erreur dossier transmission
transferts santé patient admission
parcours transition réalisation partage optimisé
rétroactive liste informations enquête
indésirable médicaments prévenir divergences
transmissions établissementsessentielle continuum médicaments organisation

La conciliation... c'est quoi ?

« La conciliation des traitements médicamenteux est un processus formalisé qui prend en compte, lors d'une nouvelle prescription, tous les médicaments pris et à prendre par le patient. Elle associe le patient et repose sur le partage d'informations et sur une coordination pluriprofessionnelle. Elle prévient ou corrige les erreurs médicamenteuses en favorisant la transmission d'informations complètes et exactes sur les médicaments du patient, entre professionnels de santé aux points de transition que sont l'admission, la sortie et les transferts. »

(Définition HAS/SFPC)

Elle a pour objectifs de :

- Réduire les erreurs médicamenteuses
- Diminuer le recours à l'hospitalisation ☒
- Permettre une continuité médicamenteuse



Certains établissements de santé mettent en place une priorisation des patients les plus à risques pour lesquels il faut réaliser une activité de conciliation. Celle-ci se base sur des critères de risque iatrogénique. Ex : personnes âgées, prises d'anticoagulants oraux, insuffisants rénaux...

A l'entrée :

1 – Enquête sur les médicaments pris à domicile par le patient :

- Entretien avec le patient
- Contact des professionnels de santé en ville (pharmacien, médecin généraliste...)
- Recherche dans le dossier du patient
- etc...

2 – Réalisation du bilan médicamenteux :

Il s'agit d'une liste exhaustive et complète des médicaments pris par le patient avant l'hospitalisation et identification des éventuelles divergences avec la prescription en cours.

3 – Echanges entre la pharmacien et le médecin pour actualiser la prescription :

Chaque divergence est analysée et discutée (intentionnelle ou non intentionnelle) et la prescription est mise à jour.



A la sortie :

1 – Recherche des informations sur les médicaments du patient

- Reprise du bilan médicamenteux d'admission
- Traitements en cours d'hospitalisation
- Courrier de sortie
- Ordonnance de sortie

2 – Formalisation d'un bilan médicamenteux associé à des informations thérapeutiques :

Elaboration d'une liste exhaustive et complète des médicaments à poursuivre à la sortie avec mention de toutes les modifications réalisées pendant l'hospitalisation.

3 – Transmission sécurisée de l'information

Le bilan médicamenteux est adressé au médecin traitant et au pharmacien d'officine. Il peut être envoyé par le biais d'une messagerie sécurisée. Il est également remis au patient lors d'un entretien et peut être accompagné d'un plan de prise pour faciliter la compréhension.